



**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

**TROIS-RIVIÈRES SUR LE SAINT-LAURENT :
UN PROJET DE SOCIÉTÉ QUI MÉRITE D'ÊTRE MIEUX PARTAGÉ**

TROIS-RIVIÈRES LE MERCREDI 27 AOÛT 2008 - Réunis dans le cadre de l'exercice de planification stratégique annuel de la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières, les membres du Conseil d'administration se sont penchés sur le dossier de TROIS-RIVIÈRES SUR LE SAINT-LAURENT.

À l'unanimité, les administrateurs réitèrent la position adoptée par la Chambre depuis 2001, à l'effet que le terrain de l'ancienne usine Tripap est un site unique entre Montréal et Québec et que son développement doit devenir un axe stratégique du positionnement de la ville de Trois-Rivières.

Les avantages rattachés à ce site sont indéniables : un important périmètre situé au confluent de la rivière Saint-Maurice et du fleuve Saint-Laurent, doté d'une vue incomparable, desservi par un réseau ferroviaire et un port de mer, à proximité du centre-ville et des grands axes routiers, ce terrain peut se prêter à de nombreuses vocations.

Il n'est donc pas étonnant que la ville de Trois-Rivières souhaite y implanter un développement d'envergure comportant des espaces publics et privés. Il est aussi tout à fait normal que ce site suscite l'intérêt d'investisseurs potentiels dans des secteurs très diversifiés et mobilise les contribuables soucieux de leur qualité de vie, de leur environnement et de la gestion des fonds publics. Ce terrain possède un potentiel multidisciplinaire où plusieurs projets peuvent s'y côtoyer.

« Il faut se réjouir de l'attention suscitée par ce projet, un sain questionnement lié à de l'ouverture d'esprit favorise l'émergence d'idées. L'innovation, la nouveauté et le dynamisme doivent toujours être les bienvenus à Trois-Rivières. Ces réflexes doivent alimenter une philosophie d'avenir et servir à peaufiner notre vision économique », souligne madame Annie Villemure, la présidente du Conseil d'administration.

Depuis 2001, la Chambre s'intéresse de près à ce dossier. Elle le fait en représentant ses membres, à leur demande et avec toute la légitimité et la transparence voulue. À la lumière des informations reçues sur le dossier de TROIS-RIVIÈRES SUR LE SAINT-LAURENT, les membres du Conseil d'administration s'entendent pour reconnaître l'intérêt et la valeur du développement d'un projet structurant sur ce site. Un projet qui se veut intégré favorisant autant la mise en place d'un milieu de vie que l'arrivée de nouveaux capitaux, de nouveaux emplois et l'implantation d'un centre d'attraction qui positionnerait Trois-Rivières de façon marquante. Cette vision rejoint celle déjà évoquée et souhaitée par la Chambre.

« Il serait donc pertinent à ce point que des informations additionnelles soient rendues publiques, notamment par la diffusion du plan d'urbanisme et du plan d'affaires qui sous-tendent le développement de TROIS-RIVIÈRES SUR LE SAINT-LAURENT. Il nous apparaît important que la synergie soit complète entre tous les acteurs du milieu. Une meilleure compréhension de toutes les composantes de ce vaste projet permettrait de favoriser une mobilisation qui s'avère essentielle pour sa réalisation. Ce dossier doit constituer la pierre angulaire d'un nouvel essor économique qui profitera à tous et la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières offre sa pleine collaboration en ce sens », conclut la présidente du Conseil d'administration, madame Annie Villemure.

-30-

Pour information :

Annie Villemure
Présidente du Conseil d'administration
Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières
Téléphone : (819) 375-9628